

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Ci-dessous nous reproduisons le Rapport du Président, M. Alph. Desjardins, et celui du représentant de la Chambre de Commerce auprès de la Commission du Havre.

Ces deux rapports ont été présentés à l'assemblée annuelle qui a eu lieu vendredi dernier.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Messieurs,

La loi qui régit les Chambres de Commerce exige la publication annuelle d'un résumé des opérations de notre institution pendant l'année 1898.

Vous trouverez en conséquence dans la présente brochure :—

1o Le rapport du Secrétaire, qui donne la série des questions que nous avons traitées, par ordre de date;

2o Le rapport du représentant de la Chambre de Commerce auprès de la Commission du Havre;

3o Le rapport de la Chambre Syndicale de la construction (Section de la Chambre de Commerce);

4o Le rapport du Trésorier.

Ces documents sont suivis d'une série de données sur le mouvement du port de Montréal, et j'ose croire que l'ensemble du rapport vous convaincra que la Chambre de Commerce du district de Montréal a fait bonne œuvre durant l'année dernière.

Dans le courant de l'année, votre comité des finances a jugé utile de rayer de la liste un certain nombre de noms de personnes qui n'ont jamais pris un intérêt direct aux travaux de notre institution ou qui ont demandé que leurs noms n'apparaissent plus parmi nos adhérents.

Au 31 décembre dernier, nous comptons quatre cent quatre-vingt-cinq membres.

Quant à la partie financière de la Chambre, je dois vous dire que grâce aux soins de notre commission des finances, les contributions ont été quelque peu mieux soldées que par le passé et que nous pouvons présenter un surplus d'au-delà de \$1,200 00 d'actif sur le passif, même après avoir fait la déduction de 50 p. c. sur les arrérages de contributions échues à la fin de l'année.

Je vous invite à parcourir le rapport du trésorier qui vous intéressera sans aucun doute.

Maintenant, quant à l'œuvre de la

Chambre de Commerce envers notre ville et notre pays, j'ai le plaisir de vous dire que son influence auprès des gouvernements, des municipalités et des chambres sœurs va grandissant, et cette influence est en grande partie attribuable au travail que se sont imposés les membres de votre conseil dans l'étude des matières dont la solution devait promouvoir le commerce canadien.

Navigation océanique et fluviale, législation sur la liquidation des biens des insolvable, développement de nos communications intérieures, réglementation douanière, législation municipale, améliorations du havre, agrandissement des facilités de trafic au marché Bonsecours, ouverture des canaux tous les jours de la semaine, encouragement aux arts, creusement de canaux nouveaux pour faciliter davantage le trafic de la route du St-Laurent, modifications à notre charte municipale et nombre d'autres questions trop longues à énumérer ont été débattues et la plupart résolues par les autorités du pays dans le sens préconisé par notre Chambre.

Resterait, peut-être, la question d'un bassin de radoub, projeté pour la partie Est de Montréal, qui n'a pas encore reçu une solution finale, au moins quant au site, mais j'ai la ferme espérance qu'il existe assez d'esprit de justice dans notre Commission du Havre, pour croire avec vous, que les intérêts de la partie Est de notre port seront amplement protégés, non-seulement en ce qui touche à cette matière particulière, mais aussi, en ce qui regarde généralement, en fait de travaux nécessaires, l'extension de notre port vers l'Est, car c'est dans cette direction que doivent être principalement dirigées, à l'avenir, les améliorations exigées par notre commerce.

Les statistiques imprimées au présent rapport vous donneront une idée de l'importance de notre port et leur examen vous porteront, je n'en doute pas, à continuer vos efforts pour que la plus grande somme d'affaires possible y soit attirée.

Nous passons par une période de transition où toute hésitation deviendrait fatale. Nous avons à marcher de l'avant quand même, sous peine de perdre le terrain conquis avec tant de peine. Aussi oserai-je inviter tous les membres de notre institution sans exception de professions, à ne pas perdre de vue la nécessité de resserrer nos rangs, d'approfondir davantage les questions économiques qui se présenteront et à faire sentir l'influence collec-